



Eco-conception de meubles et upcycling chez API'UP à Capbreton (40)

- Produire autrement
- Nouvelle-Aquitaine

Pourquoi agir ?

Pour accompagner des personnes dans leur parcours d'insertion professionnelle, l'association API'UP développe des activités économiques durables et créatrices d'emplois dans le domaine de l'économie circulaire. Elle a ainsi créé un atelier baptisé « *du déchet au design* » qui conçoit et réalise du mobilier et des objets de décoration à partir de déchets d'entreprises locales (meubles de bureaux en fin de vie, palettes en bois, pièces métalliques, textiles, etc.). Elle utilise ainsi les principes de l'upcycling, une technique qui se sert du design pour transformer des matériaux récupérés et leur donner une valeur ajoutée. En 2014, l'association poursuit cette stratégie en décidant de systématiser l'usage de l'éco-conception.

L'éco-conception est une démarche conduite par les entreprises qui vise à améliorer la performance environnementale des produits et services. Elle repose sur une analyse des impacts environnementaux de toutes les étapes du cycle de vie du produit, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie en passant par le transport et l'utilisation. Il s'agit d'une approche multicritère qui permet de réduire de façon globale les impacts (réchauffement climatique, épuisement des ressources naturelles, écotoxicité, émissions de polluants atmosphériques). L'enjeu pour API'UP est double : il s'agit à la fois de réduire l'impact environnemental de ses activités tout en apportant une plus-value à ses produits en termes de conception et de design.

Encourageant depuis plusieurs années les entreprises à appliquer les principes de l'éco-conception, la Direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME a apporté son soutien à cette opération. Ce soutien s'inscrit dans le cadre d'une action collective portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine pour proposer aux entreprises landaises de gagner en compétitivité et de monter en compétence.



Bénéficiaire

Association API'UP

Partenaires

- ADEME Direction régionale Nouvelle-Aquitaine
- Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
- Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes
- Conseil départemental des Landes
- Communauté de communes de Maremne Adour Côte-Sud

Coût (HT)

Coût : 200 k€

Financement

Action de développement soutenue par le FSE

Bilan en chiffres

- Déchets de bois collectés dans un rayon de 200 kilomètres maximum
- 19 modèles de meubles modulaires éco-conçus après le pré-diagnostic
- 180 pièces de mobilier modulaire éco-conçu vendues dès la première année

Date de lancement

2014

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr).

Enseignements :

Mme Valérie Fernani, directrice d'API'UP :
« La démarche d'éco-conception nous a permis de mieux nous positionner sur un secteur déjà très concurrentiel car elle a apporté à la fois du sens et de la valeur. Nous sommes désormais reconnus bien au-delà du seul marché local et touchons des cibles en région et au niveau national. Nous travaillons par exemple avec de très grands distributeurs de mobiliers, comme la CAMIF, et nous pouvons envisager de développer encore notre gamme et notre activité dans de bonnes conditions. »



Modèle « LEXI simple » éco-conçu
Source : API'UP

Présentation et résultats

Dans le cadre de l'action collective portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes et soutenue par l'ADEME, API'UP a réalisé un pré-diagnostic éco-conception sur un nouveau meuble modulaire en bois de la gamme « LEXI ».

Le pré-diagnostic a analysé 5 postes :

- les matières premières (bois issus de déchets collectés dans un rayon inférieur à 200 kilomètres, colle blanche bio-sourcée, huile écologique éco-labelisée) ;
- la fabrication (optimisation des chutes, finition naturelle) ;
- la logistique (limitation maximale des flux de transport, formation à l'éco-conduite) ;
- l'utilisation (possibilité d'évolution grâce à la modularité, allongement de la durée de vie, aucune émission de COV) ;
- la fin de vie (meuble démontable et bois recyclable).

Le meuble LEXI étant nouveau, il n'existait pas de meuble de référence permettant de mesurer les gains quantitatifs générés par la démarche. L'analyse s'est donc concentrée sur des aspects qualitatifs qui avaient été identifiés lors de retours d'expérience (ECOMOVEL ou référentiel « ecolabel européen du mobilier en bois »).

Au final, API'UP a lancé 19 modèles de meubles modulables LEXI et a vendu plus de 180 modules dès la première année.

Focus

L'aspect social est central dans la démarche d'API'UP. Les personnes employées par l'association rencontrent généralement des difficultés sociales et professionnelles importantes. Il faut donc intégrer cette spécificité et adapter les gabarits et les modèles pour qu'ils soient utilisables par des personnes non spécialisées dans le travail du bois.

« Du déchet au design » leur permet de gagner en confiance de soi et d'acquérir des compétences techniques dans les secteurs de l'environnement, des déchets, de la logistique, de l'artisanat et de la vente. Connaître les principes de l'éco-conception constitue un atout valorisable à l'issue du parcours d'insertion.

Facteurs de reproductibilité

Pour réussir un projet d'éco-conception et d'upcycling comme celui d'API'UP, 4 conditions doivent être réunies :

- disposer d'une expertise en matière de design et d'éco-conception, que ce soit en interne ou via un appui externe ;
- avoir un terrain accessible aux camions et de locaux suffisamment grands pour pouvoir à la fois stocker les déchets et installer les ateliers de tri et de fabrication ;
- disposer d'un gisement de déchets à proximité et d'un tissu économique offrant des débouchés ;
- avoir des partenaires locaux spécialisés dans l'insertion et le design.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur le site internet de l'ADEME :
www.ademe.fr

- Le site de API'UP
www.dudechetaudesign.com
- Le site de la CCI des Landes
www.landes.cci.fr
- Le site de l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine
www.eco-innovez.com

CONTACTS

- API'UP
Tél : 09 84 13 61 57
contact@apiup.com
- CCI des Landes
Tél : 05 58 05 44 68
christophe.robin@landes.cci.fr
- ADEME Direction régionale Nouvelle-Aquitaine
Tél : 05 49 50 12 12
ademe.aquitaine@ademe.fr